



Le 27 octobre 2020

Objet : Collecte de friandises dans le cadre de la soirée de l'Halloween 2020

Madame,
Monsieur,

Le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) tient à vous informer que malgré le contexte hors du commun qui sévit actuellement, la traditionnelle collecte de friandises de la fête de l'Halloween aura lieu le samedi 31 octobre prochain. Ainsi, super-héros, sorcières et princesses prendront d'assaut les rues de Gatineau. À l'instar des années précédentes, les policiers du SPVG seront présents sur le territoire afin d'assurer la sécurité des petits comme des grands.

D'ordre habituel, cette soirée festive se veut l'occasion idéale d'échanger entre policiers et citoyens dans une atmosphère détendue. Étant donné le contexte actuel, nous souhaitons vous informer que, contrairement aux années précédentes, nos policiers et bénévoles ne distribueront pas d'objets lumineux aux enfants le soir même de l'Halloween. Les policiers, qui seront très présents dans les rues pour la sécurité de tous, minimiseront ainsi leurs contacts rapprochés avec les citoyens afin de respecter les mesures sanitaires.

Un bracelet réfléchissant sera toutefois distribué dans les différentes classes de maternelle et de première année de Gatineau. La distribution des bracelets est commencée depuis quelques jours et vise à augmenter la visibilité des enfants qui marcheront dans les rues de la ville. Si votre enfant n'a pas reçu le sien, assurez-vous qu'il soit équipé d'une lampe de poche ou d'un objet lumineux tel un bâton lumineux lorsqu'il fera son porte-à-porte.

Lors de la soirée de l'Halloween, les policiers porteront une attention particulière au respect du Code de la sécurité routière par les piétons et les automobilistes. Ainsi, évitez de suivre vos enfants à bord d'un véhicule et respectez le Code de la sécurité routière en traversant aux intersections et aux endroits désignés, et en évitant de zigzaguer.

Outre ces conseils d'usage, nous comptons sur votre collaboration afin de contribuer à l'effort collectif et de respecter les consignes de santé publique émises par le gouvernement à l'égard de la fête de l'Halloween. Ces consignes sont disponibles dans le site Web du gouvernement du Québec au <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/>.

Salutations distinguées.

Le directeur,

Luc Beaudoin

p.j. Consignes à suivre pour une Halloween en toute sécurité

CORONAVIRUS (COVID-19)

15 OCTOBRE

CONSIGNES À SUIVRE POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- 👤 Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement
- 👤 Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons
- 👤 Toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes
- 👤 Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison

MESURE DE PRÉCAUTION LIÉE AUX FRIANDISES

- 👤 Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée

Quebec.ca/coronavirus

Votre
gouvernement

Québec

